



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
COMITE DE QUARTIER LES MUSICIENS
SEANCE DU 29/3/2026

Présents :

Anne-Marie Delamare, Samer EL Sokhon, Mireille Eustache, Lionel Ferrand, Françoise F Yannick Le Goaec, Jade-Lara Lesieur, Catherine Malle, Gilbert Malle, Corinne Suazé, Véronique Sechet, Luc Videau.

Ordre du jour :

- Retour sur le comité citoyen du 16 février 2026
- Informations récentes
- Tour de table

1) Retour sur le comité citoyen du 16 février 2026

Budget participatif :

- ✓ La faisabilité du budget participatif est actuellement à l'étude.
- ✓ Les dépôts de dossiers ont été clôturés le 26 février.
- ✓ Les projets jugés éligibles, au regard de leur utilité publique, seront annoncés le 13 avril.
- ✓ À ce jour, 17 projets ont été soumis.

Point sur les différents comités de quartiers :

- ✓ Le comité du Village organise régulièrement des sorties et des conférences (la prochaine portera sur les forts).
- ✓ Le comité des Sources a été relancé cette année et organise un rallye pédestre.
- ✓ Le comité Descartes est actuellement en sommeil.
- ✓ Le comité des Musiciens a organisé plusieurs événements (chocolat dansant, karaoké) et a participé au loto interquartiers.

Point sur les réalisations et/ou projets de quartiers :

- ✓ Sécurisation des passages piétons la nuit (installation de LED au sol).
- ✓ Installation de nichoirs à oiseaux.
- ✓ Mise en place de bancs de l'amitié dans les écoles.
- ✓ Création d'une grainothèque à l'entrée de la bibliothèque.
- ✓ Mise en place de 5 groupes de travail.
- ✓ Chantier citoyen : entretien du patrimoine de la ville, avec notamment la recherche du propriétaire d'une batterie en pierre datant de 1884 (probablement « aux Armées »).

Les points positifs des comités de quartier :

- ✓ Des balades urbaines mieux structurées, avec des comptes rendus précis des points relevés et des améliorations à apporter

Les points à améliorer :

- ✓ Prévoir un tour de table à chaque réunion.
- ✓ Renforcer la participation des habitants, notamment des jeunes.
- ✓ Développer le travail en interquartiers.
- ✓ Étudier la possibilité de disposer d'un lieu dédié par comité.

Pistes d'amélioration :

- ✓ Communiquer l'ordre du jour en amont.
- ✓ Aller à la rencontre des habitants à la sortie des commerces.
- ✓ Étudier la fusion des comités Descartes et des Musiciens.

Il est également souligné qu'à Fontenay, le tissu associatif est riche, avec de nombreux bénévoles déjà fortement impliqués dans la vie locale.

2) Informations récentes

- ✓ Une brasserie est en cours de constitution d'équipe, pour une ouverture prévue au printemps.
- ✓ Le guide du Routard de l'association de la Plaine de Versailles va être édité ; les établissements « Chez Fernand » et « L'Atelier des pizzas » y seront mentionnés.
- ✓ Deux nouveaux commerces sont prévus dans l'îlot Cormier, près de la halle commerciale : un caviste avec espace de dégustation et une retouche.
- ✓ À ce jour, aucun repreneur n'a été trouvé pour l'ancien local de l'opticien.
- ✓ Sur le site de l'ancien Leader Price, aucune autorisation de travaux ne sera délivrée tant que la dépollution n'est pas réalisée. En conséquence, les panneaux de commercialisation ont été retirés.
- ✓ Sodiroi a missionné un bureau d'études auprès des habitants concernés par la zone de dépollution afin de recueillir leur accord pour la réalisation d'analyses.

3) Tour de table

- ✓ L'absence de toilettes publiques dans certains commerces proposant de la consommation sur place (ex. boulangerie) est regrettée, bien que cela soit obligatoire depuis 2022.
- ✓ Le stop installé à l'angle des rues Mansart et Poussin continue de faire débat : le comité de quartier avait initialement demandé un « cédez-le-passage » ainsi que l'installation de miroirs pour améliorer la visibilité.
- ✓ Balades urbaines : interrogation sur l'aménagement de la place du quartier du Levant, pour laquelle le nom « place de l'Harmonie » avait été proposé.
- ✓ Groupes thématiques : question sur l'exclusion des personnes ne participant pas à toutes les réunions (ex. groupe « parcours santé »).
- ✓ 25 zones à Fontenay sont concernées par une nouvelle réglementation interdisant le stationnement à moins de 5 mètres en amont des passages piétons.
- ✓ Certains trottoirs restent difficilement praticables (haies débordantes, barrières gênant le passage des poussettes, etc.).
- ✓ Quartier des Hauts de Fontenay : les travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours, mais la question de l'installation de lampadaires reste en suspens.
- ✓ Mare au Canet : absence de bancs malgré une demande formulée lors de la balade urbaine.
- ✓ Présence de graffitis au-dessus des voies ferrées : proposition de faire appel à une association de graffeurs pour réaliser des fresques de qualité.